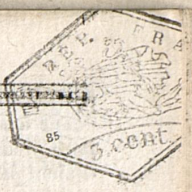


24-4.



LE PUBLICISTE.

NONIDI 9 Vendémiaire, an VIII.

1 octobre 1799

Evacuation de la citadelle de Tortone par les Français. — Mise en état de siège de la place de Gènes. — Motif de cette mesure. — Nouveau recrutement ordonné en Russie. — Arrivée à Augsbourg des ministres de différens princes d'Allemagne. — Situation critique de Hambourg. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Retraite des Français sur la rive gauche du Rhin. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

De Milan, le 24 fructidor.

Le quartier-général de l'armée combinée se trouve toujours à Asti ; mais les premières colonnes russes ont déjà passé avant-hier par Gallarate, & hier par Varese, pour se rendre par le Mont-Saint-Gothard en Suisse. Le feld-maréchal Suwarow partira, comme on l'assure, le 27.

De Turin, le 19 fructidor.

D'après un ordre du baron de Kaim, tous les habitans de cette ville & des fauxbourgs doivent remettre, sous deux jours, toutes les armes qu'ils ont.

On avoit craint que les troupes françaises ne tentassent de pénétrer dans le marquisat de Saluces, mais les inquiétudes sont maintenant dissipées. Ils sont entrés le 17 de ce mois à Aost.

De Roveredo, le 29 fructidor.

En conséquence de l'accord fait, le 3 fructidor, la garnison de Tortone, forte de 1,450 hommes, est sortie, le 25, avec les honneurs de la guerre : elle se rendra par la Suisse en France. Les Autrichiens ont occupé le même jour cette forteresse, où ils ont trouvé plus de 100 pièces de canon.

De Gènes, le 2^e jour complémentaire.

Notre ville vient d'être mise en état de siège. Voici le détail exact des événemens qui ont donné lieu à cette mesure. Le 2 fructidor, les anciens devoient sanctionner un décret du conseil des soixante, qui autorisoit le directoire exécutif à armer 9 mille hommes pour former, de concert avec les Français, la garnison de Gènes. Les partisans de l'aristocratie, qui se flattoient de la prochaine évacuation de Gènes, résolurent d'empêcher cet armement, en empêchant les délibérations du conseil. Quelques riches négocians soudoyèrent cinq à six cents bateliers, portefaix ou charbonniers, qui allèrent occuper la salle du conseil des anciens & les environs, & empêchèrent la sanction du décret. Ils insultèrent les députés patriotes & dirent hautement qu'ils vouloient la paix & qu'il falloit traiter avec les austro-russes. Ils parcoururent ensuite la ville, en disant que les patriotes vouloient s'armer pour livrer Gènes au pillage.

Ce succès encouragea les partisans de l'aristocratie & les commissaires de l'ennemi à agir plus à découvert. Avant-hier, deux hommes connus par leur incivisme, Venceslas Ricardo & Louis Lambreschini, se disant députés du

corps des négocians, se présentèrent au directoire & le sommerent d'inviter les Français à se retirer. Ils dirent que les négocians ne veulent pas se compromettre avec l'ennemi, & proposèrent d'aller eux-mêmes traiter avec le général Suwarow. Le président du directoire, le citoyen Massucone, leur répondit avec toute la dignité républicaine, leur reprochant l'irrégularité & la lâcheté de leur démarche. La retraite de l'ennemi de Gavi & de Novi, a fait voir d'une manière non-équivoque qu'il comptoit occuper Gènes, & qu'il y entreroit à la faveur des intelligences.

Les traitres continuent leurs manœuvres avec plus de précaution, & répandent les plus absurdes calomnies contre le directoire & les plus purs républicains. Plusieurs négocians qui ont eu part à cet infame complot, sont partis pour Milan ; d'autres sont allés à Paris, où ils se croient en sûreté à cause de leurs anciennes relations avec des hommes en place, &c.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 20 fructidor.

Le prince de Czartoryski a été nommé ambassadeur russe près du roi de Sardaigne.

Il vient d'être ordonné un nouveau recrutement en Russie ; on leve un sur 550. Il est moins considérable cette année que la dernière, où l'on a pris un homme sur 250.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 29 fructidor.

La corporation du commerce de cette ville vient de recevoir la notification officielle de l'ukasse qui nous interdit l'entrée des ports russes.

D'après l'esprit de cette ordonnance, il avoit été défendu aux troupes russes qui se trouvoient sur les bâtimens de transport qui ont passé ici, de débarquer dans les ports danois, & aucun, en effet, n'a mis le pied sur notre territoire.

Tout ce qui restoit encore de transport anglais, avec des troupes russes à bord, a fait voile ces jours-ci de Helsingor, avec 1500 hommes de troupes. Les Suédois y ont joint un convoi de 5 bâtimens, avec 1200 hommes.

PRUSSE.

De Berlin, le 25 fructidor.

Sa majesté a donné de nouvelles instructions à M. de Bévillé, gouverneur prussien de Neufchâtel, relativement aux rassemblemens séditieux qui s'y sont formés par des

partisans de l'ancien gouvernement de Berne. Le roi a ordonné à son gouverneur de dissiper ces rassemblemens ; de faire panir sévèrement ceux des Neuchâtelois qui y prendroient part ; de chasser les bernois ou autres suisses qui formeroient des projets contre-révolutionnaires ; de témoigner aux généraux français les sentimens d'amitié de sa majesté prussienne pour la république française.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 4^e jour complément.

Jamais notre place ne fût dans une crise plus violente ; nous comptons peu de maisons qui n'en soient atteintes ou qui ne soient menacées de l'être. Ces jours derniers on évaluoit à dix millions de marcs de banque le montant des faillites déjà connues, & on en craint encore plusieurs autres. C'est en grande partie le contre-coup de celles qui ont eu lieu à Londres, où une seule maison a manqué pour 800 mille livres sterling.

Les finances de notre petit état ne sont gueres moins délabrées que le crédit de notre place. Nos bourgeois sont accablés d'impôts & de contributions. La cherté de toutes les choses nécessaires à la vie est excessive. Menacés de près ou de loin par les grandes puissances, nous éprouvons tous les inconvéniens de la foiblesse, & sur-tout celui de ne pouvoir presque pas faire une seule démarche sans nous compromettre.

L'affaire de Napper-Tandy & de ses compagnons d'infortune en est toujours au même point, & nous continuons d'espérer que l'intervention de la cour de Berlin nous tirera d'embarras.

L'ex-directeur Barthelemi est encore dans nos murs & paroît s'y plaire.

Depuis que la Hollande est fermée aux marchandises anglaises, par la guerre que ces insulaires viennent de porter dans son sein, les sucres se vendent ici à 50 pour 100 audessous du prix de l'achat.

D'Ausbourg, le 4^e jour complémentaire.

Hier sont arrivés dans nos murs le comte de Sailern, ministre de l'empereur à Munich ; celui de Russie, baron de Butler ; M. de Hayman, ministre de Prusse à la même cour, & le prince russe Gortschakoff, frere du général qui commande en Italie. On ignore quel est le but de ce petit congrès.

Le comte de Lehrbach doit se rendre à Stutgard pour terminer les différends entre le duc & les états. Ces derniers ont adressé à l'électeur de Hanovre, comme garant de la constitution du pays, de fortes plaintes contre le duc régnant.

Les princes d'Empire, (à l'exception de Cassel) qui ont signé des traités séparés avec la France, envoient à Vienne des députés pour se justifier.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 2^e jour complémentaire.

On craignoit beaucoup dans le public que l'ouverture précipitée du parlement eût sa cause dans le besoin d'un nouvel emprunt ; mais M. Pitt a rassuré les esprits en écrivant à plusieurs membres de ses amis, que la session prochaine seroit de très-courte durée ; qu'il ne s'agiroit que de donner plus d'extension au bill tendant à amalgamer la milice dans le corps de volontaires. Cependant on croit que M. Pitt présentera encore à la sanction un bill tendant à autoriser sa majesté à laisser débarquer des troupes russes en Angleterre, & l'on présume que cette-proposition éprouvera quelque résistance.

La grande flotte de la Manche, commandée par le lord Bridport,

& forte de 50 vaisseaux de ligne, croise actuellement à la hauteur d'Ouessant. Huit vaisseaux de ligne sont encore prêts à mettre la voile de Plymouth. L'amiral Cartis a également mis à la voile avec les vaisseaux destinés pour les Indes Orientales & Occidentales.

La nouvelle de la prise de Seringapatam a répandu ici une joie inexprimable, & sans doute cet événement est un des plus heureux qui puisse nous arriver. La prise de cette ville & la mort de Tippoo Saïb, nous rendent entièrement maître des Indes-Orientales. Les possessions de Mysoure sont, par la mort de l'usurpateur Hyder-Ali ; & étant par conséquent nos tributaires, nous n'avons plus besoin d'entretenir une armée aussi nombreuse dans le Carnate.

Nous pouvons à présent employer nos troupes à faire la conquête du reste des possessions hollandaises, sans craindre que Tippoo Sultan profite de leur absence. L'invasion projetée de Buonaparte ne peut plus nous inquiéter, car il ne peut plus compter sur aucun allié, si ce n'est quelques Marates, horde mercenaire toujours prête à servir le plus fort enchérisseur. Nous avons trouvé à Seringapatam l'immense trésor que depuis trente ans les usurpateurs ont ramassé particulièrement dans le Carnate, & qui a fait nommer, à juste titre, cette ville la *trésorerie des Indes*. Cette heureuse expédition étend de beaucoup nos possessions dans cette partie du monde qui surpasse toutes les autres en fertilité, & qui est particulièrement célèbre pour la beauté de ses chevaux. Ces animaux ont tous jours manqué, & cette cause n'a pas peu contribué à la fréquence des avantages qu'Hyder-Ali & Tippoo ont emporté sur nous. Nous trouvons à Seringapatnam un arsenal bien fourni, & de plus, une armée formidable de plus de trente mille hommes, sans compter les troupes irrégulières qui passent à notre service. Ces troupes bien montées & parfaitement exercées, ont été soumises à une sévère discipline, & n'ont à craindre aucun ennemi. On dit que le général Harris a, pour sa part des prises faites, un demi-million sterling ; tous les officiers de cette armée ont fait fortune ; & les soldats vivront à leur aise. Voici une lettre contenant de nouveaux détails sur cet événement.

Les capitaines Fletcher, aide-de-camp, au colonel James Campbell à Madras.

Seringapatnam, 7 mai 1799.

Je m'empresse de vous écrire, mon cher colonel, par le même topal (courier) qui porte au gouvernement la nouvelle de la prise de Seringapatnam. Vous apprendrez, sans doute avec plaisir, que notre entreprise a réussi au-delà de nos espérances, quoiqu'elle nous coûte fort cher. Je ne peux pas évaluer au juste notre perte, n'ayant pas encore reçu le rapport des différens régimens.

Il est bien tans de nous reposer après tant de fatigues. Nous n'avons pas eu un jour de relâche depuis notre entrée dans le pays de Mysoure. Nous avons été constamment circonvenus par l'ennemi, il s'étoit emparé de presque tout notre bagage, & depuis plusieurs semaines nos soldats étoient privés d'eau-de-vie. Les habitans de villages avoient fui dans les montagnes, ne laissant derrière eux que riz, ni bestiaux. Cependant nous sommes amplement payés de nos travaux par l'abondance qui regne ici. Je n'ai pas besoin de vous dire que nos soldats en profitent. Ils font sur-tout grande fête aux femmes, que nous avons trouvées ici en grand nombre & qui sont d'une rare beauté. Tippoo lui-même n'ayant pu éloigner son serail avant l'attaque, quoique le pillage ait été prohibé, & qu'il n'ait été permis à personne de quitter son poste, quelques soldats avoient pourtant trouvé moyen de se glisser dans la ville pendant la nuit, & le lendemain nous avons trouvé leurs fusils remplis de pagodes. Le butin est immense. Nous avons trouvé plus de trente millions de roupies qui seront répartis dans l'armée.

Tippoo-Saïb est mort en héros ; il s'est défendu avec une vaillance admirable. Son corps a été trouvé percé de plusieurs coups de bayonnette. Les habitans ont été traités avec beaucoup d'humanité.

Signé, FLETCHER.

La gazette de Madras porte la perte des Européens dans la prise de Seringapatnam à 70 morts & 255 blessés ; mais elle ne parle point du nombre considérable de Cipayes qui y ont perdu la vie. On mande du cap de Bonne-Espérance que le commodore Lascaris a attaqué l'escadre française dans la mer Indienne, sur la route de l'Isle-de-France, & qu'il l'a fait échouer sur les eables.

R É P U B L I Q U E H E L V É T I Q U E.

De Berne, le 1^{er} vendémiaire.

Le corps législatif vient de décréter que dès qu'un citoyen auroit accepté une place conférée par les assemblées électorales, il ne pourroit plus demander sa démission.

Les assemblées primaires ont été suspendues dans le canton de Baden, parce qu'une partie de ce canton est envahie par l'ennemi, & que l'autre est le théâtre de la guerre.

Notre gouvernement avoit cru devoir, par mesure de sûreté générale, faire arrêter plusieurs citoyens qui lui donnoient de l'inquiétude; mais manquant en Suisse de lieux de sûreté, il les avoit envoyés dans des places fortes de France. Depuis, les circonstances étant changées, & plus éclairé sur le compte de ces citoyens, il a consenti à leur élargissement; mais on dit que le gouvernement français s'y est opposé, & refuse jusqu'à présent de les relâcher. Cette conduite a produit un mauvais effet en Helvétie, & si elle continuoit, on se demanderoit où seroit l'indépendance & l'honneur même de la nation; comment un gouvernement étranger peut retenir des hommes que leur propre gouvernement réclame? Nos aristocrates sourient à ces vexations. Le peu de succès de la mission du citoyen Glaire a affligé les bons citoyens. On croyoit qu'avec son esprit doux & conciliant il parviendroit à faire sentir en France les dangers du système d'opération suivi en Helvétie. — Le ministre des relations extérieures de la république française a écrit à cette occasion la lettre suivante au citoyen Zeltner, ministre plénipotentiaire de la république helvétique à Paris.

Paris, le 25 thermidor.

« Citoyen, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait parvenir le 19 de ce mois, relativement aux otages du canton de Soleure, qui se trouvent détenus dans la forteresse de Salins, & dont votre gouvernement demande la mise en liberté. J'ai écrit à ce sujet au ministre de la guerre, & celui-ci en a référé au directoire exécutif. Le directoire n'a pas cru, citoyen, qu'il fût actuellement convenable de mettre les otages de Soleure en liberté: en effet, l'arrêt du directoire en leur faveur a paru trop subitement après le manifeste du prince Charles, pour ne pas laisser craindre qu'il ne parût aux yeux du peuple une espèce de condescendance vis-à-vis de l'ennemi. Votre gouvernement sentira sans doute toute l'importance de cette observation, & le directoire exécutif ne doute pas qu'il n'ajourne l'exécution de son arrêté. Il ne vous paroitra donc pas étrange si aucun ordre n'a été donné pour la mise en liberté des otages détenus dans la forteresse de Salins.

Le directoire est persuadé que toute l'Helvétie saura apprécier ses procédés dans cette circonstance.

Recevez, citoyen, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé, C. M. TALLEYRAND-PÉRIGORD.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 4 vendémiaire.

Nous apprenons que l'aile droite de l'armée, commandée par le général Brune, après avoir été renforcée par quelques troupes françaises, s'est portée, le 2, en avant, a culbuté plusieurs avant-postes anglais & a occupé la ville de Horn, dont les habitans ont beaucoup souffert du séjour des Anglais. L'aile gauche est restée dans les mêmes positions; au centre, il y a eu quelques actions de postes qui n'ont eu aucun résultat.

Deux parlementaires anglais sont arrivés, le 2, au quartier-général à Alkmaar; ils venoient proposer l'échange des prisonniers faits jusqu'à ce jour. On ignore encore si leur mission a eu du succès; ils ont retournés le lendemain à leur armée.

La seconde expédition de troupes russes a été signalée de l'isle d'Ameland le premier de ce mois, & tout-à-fait présumé qu'elle a dû entrer le 3 au Texel.

La dernière affaire qui a brouillé les Anglais & les russes, paroit avoir attiré aux Français la confiance de ces derniers; tous les jours ils viennent par bandes à leurs avant-postes, & s'abandonnent à la discrétion de ces mêmes hommes, qu'on leur avoit présenté comme ne faisant jamais de quartier.

La partie de la Nord-Hollande qui est maintenant occupée par l'armée anglo-russe, & sur laquelle se trouve le théâtre de la guerre, n'est plus reconnoissable. Là où il y avoit autrefois de riches villages, il n'y a maintenant que des débris & des cendres.

L'ex-ministre van Dedem qui se trouvoit, il y a deux ans, avec le citoyen Buys, en mission à Paris, & que la curiosité avoit porté à être spectateur du combat, a été fait prisonnier par les Anglais. On l'a échangé contre un officier de santé anglais.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Marseille, le 1^{er} vendémiaire.

Le courrier parti d'ici pour Paris le quatrième jour complémentaire, a été arrêté au bois des Taillades. Les brigands ont tué un militaire de l'escorte. Le courrier, venant d'Italie, a été dévalisé & tué à Saint-Maximin par une bande d'égorgeurs, qui ont brûlé toutes les lettres. Ainsi point de nouvelles de l'armée d'Italie. On craint que le courrier n'ait également été arrêté. Il est d'usage qu'il arrive dans la nuit: il est dix heures du matin, & on l'attend encore.

Les listes de tous les négocians, fournisseurs & personnes ayant une fortune connue, ont été remises au général Quantin par les municipalités, qui ont fait une division en dix classes. La dernière assemblée des négocians a arrêté d'envoyer une députation auprès du département à Aix. On la dit partie hier soir.

Au moment de fermer ma lettre, on m'annonce que l'assemblée des négocians a arrêté définitivement qu'il n'y avoit pas lieu à délibérer sur la demande faite par le général Quantin, de la somme de 1500 mille fr. en avance sur l'emprunt de 100 millions.

De Brest, le 2 vendémiaire.

La flotte couvre la rade: elle est composée de 49 vaisseaux, savoir, 51 français & 18 espagnols. Ceux-ci sont divisés en trois escadres; ils ont avec eux 9 frégates, tandis que les Français en ont à leur suite 14. Parmi ce nombre de vaisseaux, trois sont encore en réparation dans le port: aussi-tôt qu'ils auront pu se mettre en rade, l'armement sera complet. Chaque navire est parfaitement approvisionné.

De Mayence, le 4 vendémiaire.

Tous les postes français qui étoient répartis sur la rive droite du Rhin, entre la Lahn, la Nidda & le Mein, se sont repliés successivement à l'approche des forces ennemies, trop supérieures pour pouvoir leur opposer quelque résistance; ils sont tous rentrés dans notre place & dans Ehrenbreitstein; de sorte que l'ennemi occupe entièrement la rive droite du Bas-Rhin.

Paris, le 8 vendémiaire.

Le directoire exécutif, vu le rapport du ministre de la guerre, duquel il résulte que des malversations & des vols ont été commis dans le magasin de Liege, & que les cit. Pigeon, commissaire-ordonnateur, employé à l'armée du Rhin; Pothier, commissaire-ordonnateur de la 25^e division militaire; Michelet, commissaire des guerres & Boisnet, garde-magasin de la place de Liege, sont prévenus d'en être les auteurs ou complices, a arrêté, le 4 de ce mois, que les individus ci-dessus seront mis en arrestation & traduits devant un conseil de guerre.

— Le directoire exécutif, sur le rapport du ministre de

la la guerre, vient d'arrêter que toutes les demandes en réintégration des officiers sans troupes & des commissaires des guerres, seront renvoyées au travail de l'organisation générale de l'armée.

— Le citoyen Ribot, commandant de la forteresse d'Ehrenbreitstein sera employé dans une demi-brigade d'infanterie. Il est remplacé dans son commandement par le citoyen Barbier qui vient d'être promu au grade de chef de brigade.

— Le ministre de l'intérieur a réformé dans ses bureaux 140 employés.

Celui de la justice n'en a point réformé, les employés ayant consenti à une diminution dans leur traitement.

— Le citoyen Desforgues va remplacer le citoyen Florent-Guyot; mais il n'est pas vrai que le citoyen Miot, qui est aussi envoyé en Hollande, y passe en qualité de secrétaire de légation.

— La municipalité du sixième arrondissement n'a point été destituée en totalité, comme nous l'avons annoncé. Trois membres seulement ont été suspendus provisoirement par l'administration centrale.

— Le citoyen Dalbarade, ex-ministre de la marine, & qui a commandé à Lorient, est autorisé par un conseil de révision à prendre à partie les auteurs de sa diffamation à l'occasion de l'incendie du vaisseau *le Quatorze Juillet*.

— Le tribunal criminel de la Seine a ouvert, le 6 de ce mois, les débats sur l'appel interjeté du jugement du tribunal de police correctionnelle de Paris, qui a condamné les freres Enfantin comme complices de la violation d'un dépôt de trois millions en recriptions bataves.

— Hier, un peu avant l'ouverture de la salle d'exposition des tableaux au Muséum, le citoyen Guérin, jeune peintre, âgé de 25 ans; venoit d'y faire apporter un tableau de sa composition: il représente Marius-Sextus, échappé aux proscriptions de Sylla, & trouvant à son retour sa fille en pleurs auprès de sa femme, expirée depuis quelques jours. Cet admirable ouvrage a produit un tel enthousiasme parmi les artistes alors présens, que spontanément & d'un commun accord ils y ont attaché une branche de laurier avec cette inscription: *laurier donné par les artistes*.

— Un homme dont le nom a fait il y a quelques années du bruit, Grisel, est depuis peu en activité de service, en qualité de capitaine, dans le 2^e bataillon de la 52^e demi-brigade, en garnison à Belle-Isle-en-Mer.

— Les journaux français ne parviennent plus en Hollande ni à Hambourg; il est défendu à l'administration des postes de les expédier pour cette destination.

— La citoyenne Clotilde, arrêtée il a quelque tems à Bordeaux, a obtenu le 5 de ce mois, sa liberté provisoire, sur le témoignage d'un grand nombre d'habitans de Bagnères.

— Le 5 complémentaire, un détachement de six cents hommes de troupes de ligne a été forcé de se replier sur le Lion-d'Angers, après un engagement avec les chouans. Les républicains y ont perdu cinquante hommes. Cet engagement a eu lieu au-delà de la forêt d'Ombree, près Noyant (Maine & Loire). Nos troupes se sont repliées,

parce qu'elles étoient près d'être enveloppées par les chouans supérieurs en nombre.

— Les gazettes de Francfort donnent l'état suivant des forces anglaises qui étoient en mer le mois dernier: 150 vaisseaux de ligne, 22 de 50 canons, 198 frégates & 299 sloops. Total, 669 bâtimens armés.

— Des nouvelles de Londres annoncent que le lord Seymour est parti de la Martinique, le 22 messidor, pour prendre possession de Surinam.

— Le pain de quatre livres vaut à Londres 1 franc 50 centimes.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 8 vendémiaire.

Aubert reproduit le projet de résolution relative à la manière dont on devra liquider les créances des étrangers qui ont fait des avances & fournitures à la république.

Le conseil ajourné jusqu'après la troisième lecture constitutionnelle.

Pison-du-Galand fait fait un rapport dans lequel il établit qu'il seroit avantageux de mettre la poste aux lettres en régie intéressée; il propose en conséquence la résiliation du bail actuel. — Le conseil ordonne l'impression.

Destrem présente un second projet, contenant que la poste aux lettres sera mise en régie: ce projet est suivi d'un nouveau tarif calculé proportionnellement sur les distances que les lettres seront parcourues.

Le conseil ordonne également l'impression.

Le conseil prononce sur les opérations de diverses assemblées primaires du département de Jemmapes.

On reprend la discussion sur les débats des anciens comptables: elle est ajournée de nouveau.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 8 vendémiaire.

Le président fait lecture d'une lettre du citoyen Lavaux, annonçant qu'il vient d'être nommé agent du directoire à Saint-Domingue. Il invite ses collègues d'accepter sa démission de représentant du peuple. — Mention au procès-verbal.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution d'hier, portant que l'armée française en Helvétie ne cesse de bien mériter de la patrie.

Il approuve ensuite diverses résolutions relatives aux opérations d'assemblées du département de Gemmapes.

Bourse du 8 vendémiaire.

Rente provisoire, 0 fr. 00 c. — Tiers consol., 7 fr. 40 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 70 cent. — Bons $\frac{3}{4}$, 00 c. — Bons d'arrérage, 76 fr. 50 c., 77 fr. 88 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

Campagnes de Suwarow; 2 vol. in-8°. Prix, franc de port. A Paris, chez Giguët, imprimeur, maison des Petits Peres, près la place des Victoires; & à l'ancienne librairie de Dupont.

Les circonstances assurent à cet ouvrage un grand débit. Au reste, l'histoire de la guerre de Pologne & de Turquie seroit évidemment lue dans tous les tems.

A. FRANÇOIS.